

REUNION DU CONSEIL DU 12 JANVIER 2011

Le douze janvier deux mille onze à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Pascal PHILIPPOT, Maire.

Étaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, Mme THIEBAUT Colette, M. GIRAULT Bruno, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme RYCKEBOER Danièle, Mme MAC DAID Emma, Mme DONZIER Emmanuelle, Mme DAUSEND Sandra, Mme DUTHION Elisabeth, Mme MASSUARD Frédérique, M. PRUVOST Laurent.

Procurations :

M. GALINIER-WARRAIN à Mme MASSUARD
M. BÜHL à M. MOUCHARD

Mme Sandra DAUSEND est élue secrétaire

Convocation du 04 janvier 2011.

INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS

FINANCES

Colette THIEBAUT

Délibération 01 – 12/01/2011 : demande de subvention FDAIC travaux rue Neuve : à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble du projet d'aménagement de voirie de la rue Neuve et sa répartition en : 1^{er} tranche et 2^{ème} tranche.

Le Conseil donne son accord pour inscrire au budget 2011 la 1^{ère} tranche

<u>Pour un montant de</u>	129 970,10 €HT	(travaux)
	5 133,82 €HT	(maîtrise d'œuvre)
	1 930,00 €HT	(lever topographique)

<hr/>
137 033,92 €HT
163 892,57 €TTC

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit.

➤	Subvention Département FDAIC	<u>115 000 €HT</u>	25 %	28 750,00 €
		<i>Plafond Subvention</i>		
➤	Emprunt ou Autofinancement			135 142,57 €
		Total TTC		<hr/> 163 892,57 €

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : Juin 2011
Fin des travaux : Décembre 2011

Information : Enfouissement des réseaux travaux rue Neuve demande de subvention SIEPRO

Délibération déjà prise le 24 septembre 2010 afin que le SIEPRO inscrive à son budget 2011 l'enfouissement des réseaux rue Neuve.

Délibération 02 – 12/01/2011 : demande de subvention SIPAD travaux rue Neuve : à l'unanimité

En juin 2010 la mairie a déposé un dossier concernant les travaux d'intégration du GR 22 (rue Neuve) dans le village. Le dossier est toujours en instruction.

Le conseil municipal sollicite une subvention du SIPAD pour le dossier GR 22 (section rue Neuve) ayant pour base « une amélioration du cadre de vie et la création de liaisons douces » et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette demande.

Délibération 03 – 12/01/2011 : demande de subvention SIPAD travaux stade : à l'unanimité

En juin 2010 la mairie a déposé un dossier concernant l'amélioration du cadre de vie : valorisation de l'espace « le stade ».

Le conseil municipal sollicite une subvention du SIPAD pour ce dossier et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette demande.

Information : demande de subvention travaux place de l'Eglise DGE

Compte tenu du coût estimatif de cette opération 103 000 €TTC le conseil décide d'en différer l'exécution.

Délibération 04 – 12/01/2011 : demande de subvention FDAIC pour les travaux de sécurité et liaison douce route de Rouvres, dans le cadre des aménagements PMAV à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble du projet d'aménagement de mise en sécurité de voirie de la route de Rouvres **entre la rue des Cytises et la rue des Marronniers**, par la création de deux plateaux ralentisseurs et d'un cheminement piéton protégé entre ces deux voies.

Le Maire rappelle qu'il n'y a pas de trottoir de liaison entre ces deux voies et que les enfants et les personnes âgées sont amenées à circuler sur la voirie. Et qu'il existe un arrêt de transport scolaire non protégé.

Le Conseil donne son accord pour inscrire au budget 2011 cette opération

Pour un montant de 43 792,96 €HT (travaux) soit 52 376,38 €TTC

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation (opération de sécurité).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit.

➤	Subvention Département FDAIC	40 %	17 517,00 €
➤	Subvention DETR	20 %	8 758,00 €
➤	Emprunt ou autofinancement		26 101,38 €

Total TTC **52 376,38 €**

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : Juin 2011

Fin des travaux : Décembre 2011

Délibération 05 – 12/01/2011 : demande de subvention DETR pour les travaux de sécurité et liaison douce route de Rouvres, dans le cadre des aménagements PMAV : à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble du projet d'aménagement de mise en sécurité de voirie de la route de Rouvres **entre la rue des Cytises et la rue des Marronniers**, par la création de deux plateaux ralentisseurs et d'un cheminement piéton protégé entre ces deux voies.

Le Maire rappelle qu'il n'y a pas de trottoir de liaison entre ces deux voies et que les enfants et les personnes âgées sont amenées à circuler sur la voirie. Et qu'il existe un arrêt de transport scolaire non protégé.

Le Conseil donne son accord pour inscrire au budget 2011 cette opération

Pour un montant de 43 792,96 €HT (travaux) soit 52 376,38 €TTC

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la dotation de l'équipement des territoires ruraux (DETR) pour cette réalisation (opération de sécurité).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit.

➤	Subvention DETR	20 %	8 758,00 €
➤	Subvention FDAIC	40 %	17 517,00 €
➤	Emprunt ou autofinancement		26 101,38 €

Total TTC **52 376,38 €**

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : juin 2011

Fin des travaux : décembre 2011

Délibération 06 – 12/01/2011 : demande de subvention de sécurité travaux électricité + lustrerie Eglise DETR : à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble du projet de mise en sécurité et rénovation de l'église :

Pour la tranche électricité intérieur et lustrerie : pour un montant de 43 363,00 €HT soit 51 862,15 €TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la DGE pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit.

➤	Subvention DETR	20 %	8 673,00 €
➤	Dons suite à souscription	5 %	2 168,00 €
➤	Fondation du patrimoine	20 %	8 673,00 €
➤	Subvention FDAIC	15 %	6 504,00 €
➤	Emprunt ou autofinancement		25 844,15 €
			<hr/>
Total TTC			51 862,15 €

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : juin 2011

Fin des travaux : mai 2012

Délibération 07 – 12/01/2011 : demande de subvention de sécurité travaux électricité + lustrerie Eglise FDAIC : à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble du projet de mise en sécurité et rénovation de l'église :

Pour la tranche électricité intérieur et lustrerie : pour un montant de 43 363,00 €HT soit 51 862,15 €TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aide aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit.

➤	Subvention FDAIC	15 %	3 577,00 €
➤	Dons suite à souscription	5 %	2 168,00 €
➤	Fondation du patrimoine	20 %	8 673,00 €
➤	Subvention DETR	20 %	8 673,00 €
➤	Emprunt ou autofinancement		28 771,15 €
			<hr/>
Total TTC			51 862,15 €

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : Juin 2011

Fin des travaux : mai 2012

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

PATRICK MOUCHARD

**CULTURE, MANIFESTATIONS,
ASSOCIATIONS**

EMMANUELLE DONZIER

**Délibération 08 – 12/01/2011 : subvention association « Village en fête » marché de Noël :
14 voix pour 1 abstention (Laurent PRUVOST)**

Le conseil municipal décide l'attribution d'une subvention de 800,00 € à l'association « Village en fête » suite à l'organisation du marché de Noël des 11 & 12 décembre 2010.

Délibération 09 – 12/01/2011 : subvention patinoire Anet : à l'unanimité

Le conseil municipal renouvelle la délibération n° 01-12/11/2010 décidant l'attribution exceptionnelle d'une subvention de 500 € pour l'installation de la patinoire d'Anet hiver 2010-2011.

Information : les vœux ont lieu samedi 15 janvier au Château, une salle de plus est ouverte par rapport à l'année dernière.

COMMUNICATION

GERARD BOLAC

La diffusion du bulletin municipal devrait avoir lieu fin février début mars.
Le restaurant a été repris et une ouverture est prévue pour mars.

ENVIRONNEMENT, URBANISME

BRUNO GIRAULT

PLU et AVAP (ex ZPPAUP) : la réunion avec les personnes publiques associées a lieu le 26 janvier prochain à 14h30 suivie par une réunion publique à 18h30 dans la salle polyvalente. Finalisation du projet pour approbation avant consultation des Services et enquête publique.

Agenda 21 : la commune a été retenue pour la qualité de son dossier ; la Région délèguera un bureau d'études au 2^{ème} semestre pour l'analyse et la mise en œuvre de ce document.

Classement de la vallée de la Vesgre : une démarche est engagée par la Région sous la présidence du Préfet. Le classement ira de St Lubin jusqu'à Anet. D'autres réunions vont être prévues avec les différents conseils municipaux des villages. Ce classement a pour but de protéger les villages. Ce classement a pour objectif de valoriser la vallée ainsi que le village et de conserver aux villages leur propre caractère en les protégeant de tout aménagement ou constructions disparates.

JURIDIQUEFREDERIQUE MASSUARD & GILLES
GALINIER-WARRAIN**TRAVAUX**

PASCAL PHILIPPOT & LAURENT PRUVOST

Délibération 10 – 12/01/2011 : nomination bureau d'études travaux enfouissement réseaux rue Neuve : à l'unanimité

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code des Marchés Publics,

Considérant la nécessité de confier un marché de maîtrise d'œuvre infrastructure pour l'aménagement de la Rue Neuve ;

Considérant qu'un appel à concurrence a été lancé dans le cadre d'une procédure adaptée, le 18 octobre 2010, en vue d'attribuer un marché **de maîtrise d'œuvre infrastructure** pour cette mission d'exécution. Les entreprises devaient faire parvenir leur offre le 12 novembre 2010 au plus tard,

Considérant qu'à l'issue de cette procédure, la société Foncier-Experts s'est révélée être mieux disante, en proposant la répartition suivante :

Désignation	Répartition	Montant HT
AVP	14%	1 659,00 €
PRO	30%	3 555,00 €
ACT	9%	1 066,50 €
EXE	12%	1 422,00 €
DET	30%	3 555,00 €
AOR	5%	592,50 €
TOTAL HT		11 850,00 €
TVA 19,6%		2 322,60 €
TOTAL TTC		14 172,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la société Foncier-Experts pour un montant de 11 850,00 €HT soit 14 172,60 €TTC ;
- Autorise le Maire à engager toutes les démarches afférentes à l'opération ;
- Dit que les crédits, nécessaires au paiement de cette mission seront prévus au budget 2011 et suivant.

Délibération 11 – 12/01/2011 : travaux d'assainissement Route de Rouvres : à l'unanimité

Considérant la nécessité de confier un marché de maîtrise d'œuvre d'assainissement pour la réalisation d'un tronçon de réseau d'assainissement complémentaire route de Rouvres pour desservir les nouvelles constructions ; le conseil municipal autorise le Maire à procéder à une consultation d'un bureau d'études à cet effet.

CIMETIERE

DANIELE RYCKEBOER

Les travaux de relevage de sépultures ont dû être arrêtés à cause des intempéries. Ils reprendront au printemps.

DIVERS

PASCAL PHILIPPOT

Suite au marché de Noël un artisan charcutier demande au conseil municipal l'autorisation de stationner sur la place de l'Eglise tous les jeudis après-midi. Le Maire propose de rencontrer cet artisan et de prévoir au mieux son emplacement.

RD 933 Le département, en concertation avec les maires des villages concernés, a finalisé un dossier chiffré d'avant projet pour la mise en sécurité de cet axe, la régulation de la vitesse, et

le réaménagement des traversée de village en redonnant l'espace aux piétons et à une circulation douce. Une réunion aura bientôt lieu pour étudier les financements et en préparer le planning.

Cette opération devrait s'étaler, compte tenu des coûts, sur plusieurs années.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	DANIELE RYCKEBOER
---	-------------------

Le spectacle de Noël a dû être annulé en raison de la neige, les friandises ont été distribuées aux enfants de l'école. Les colis de Noël ont été distribués fin décembre aux personnes de plus de 75 ans.

JUMELAGE	HARTMUT BÜHL
-----------------	--------------

Une délégation de 13 personnes s'est rendue en Allemagne le week-end du 8 et 9 janvier dernier. L'accueil a été très chaleureux, avec tout d'abord une soirée avec le proviseur du collège et des professeurs. Le samedi une visite culturelle a été organisée suivie d'une soirée au centre culturel avec le conseil d'Adelsheim. Le dimanche les vœux de la municipalité ont précédés la signature de la charte du jumelage.

Une délégation d'Adelsheim va venir à Berchères le 9 avril prochain pour signer la charte en France.

SYNDICATS	
------------------	--

SIRP

Les travaux d'agrandissement de l'école de Rouvres avancent.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Signature du contrat enfance et jeunesse avec la CAF le 26 janvier 2011 à 11h.

Les nouveaux tarifs pour la petite enfance ont été votés.

VAUCOULEURS :

Le renouvellement du contrat d'affermage de la distribution d'eau est en cours d'attribution.

SICA

Une nouvelle rotation de bus va avoir lieu pour le transport scolaire du collège de Bû afin de s'aligner sur le collège d'Anet qui a déjà cette rotation.

BASSE VESGRE

Une réunion a eu lieu le 5 janvier dernier avec la présentation, par le bureau d'études SOGREAH, de la phase 2 de l'étude sur la continuité écologique de la Vesgre, au comité de pilotage. Une réunion avec les propriétaires des moulins aura lieu le 02 février 2011.

DECISIONS MUNICIPALES

Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au Maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 04 avril 2008.

- Droit de préemption non exercé à la suite de la vente de 2 maisons.
- Révision des loyers des logements A & B au 1^{er} décembre 2010.

La séance est levée à 22 heures 45.